

• QU'EST-CE QUE L'APPRENTISSAGE ?

L'apprentissage est une voie de formation qui prépare à un métier et facilite l'insertion professionnelle.

Il permet :

- de préparer un diplôme d'État (DE) en associant une formation théorique et pratique.
- une rémunération qui varie selon votre âge

• CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de **16 ans** (au moins à la date d'entrée en formation) et **de moins de 29 ans** (signature du contrat possible jusqu'à la veille du jour d'anniversaire des 30 ans).
- Avoir passé la ou les épreuves de sélection et **avoir obtenu la moyenne**.
- Avoir signé **un contrat d'apprentissage avec un employeur**

• À QUEL MOMENT PEUT-ÊTRE SIGNÉ LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE ?

- Ce contrat peut être signé **dans les 2 mois avant la date de rentrée**.
 - **Si vous êtes entré(e) en formation**, ce contrat peut être signé **à tout moment** si vous trouvez un employeur au cours de votre formation.
 - **Si vous n'êtes pas entré(e) en formation** (mais que vous avez obtenu une note d'admission supérieure ou égale à 10/20), vous avez, **de quelques semaines après la rentrée jusqu'à 4 mois selon votre parcours antérieur**, pour signer votre contrat d'apprentissage et entrer en formation*.
 - **Si vous n'avez pas passé les épreuves de sélection et que vous avez signé un contrat d'apprentissage**, nous vous invitons à prendre contact avec le Service Sélection afin qu'une nouvelle session de sélection soit organisée. Sous réserve d'obtenir une note d'admission supérieure ou égale à 10/20, vous pourrez intégrer la formation* dans un délai de quelques semaines après la rentrée et jusqu'à 4 mois selon votre parcours antérieur.
- * (sous réserve de maintenir une conformité du cursus).

Nous vous invitons à prendre contact **avec Émilie BOUGLÉ du CFA Sanitaire et Social Bourgogne Franche- Comté** pour vous accompagner dans votre démarche ; contact@cfasanitaireetsocial.fr.

N'hésitez pas également à consulter le site internet du CFA www.cfa-sanitaire-social-bfc.org et la plaquette sur l'apprentissage ci-jointe.

• QUELLES FORMATIONS ACCESSIBLES PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE À L'IRTS ?

Diplôme d'État de Niveau 6 :

- Assistant de Service Social
- Éducateur de Jeunes Enfants
- Éducateur Spécialisé
- Éducateur Technique Spécialisé

À noter : les apprentis sont intégrés dans les promos avec les autres étudiants et suivent le même cursus.

Augmentez vos chances d'entrer en formation ! Faites un 2^{ème} vœu en apprentissage sur PARCOURSUP !

Pas d'épreuve de sélection supplémentaire¹ Pas de frais de sélection supplémentaire²

Si vous avez moins de 29 ans et que l'apprentissage dans le travail social vous intéresse, vous devez **obligatoirement** effectuer **une double formulation de vœux lors de votre inscription sur le portail PARCOURSUP.**

Un 1^{er} vœu de formation pour la formation initiale (hors voie d'apprentissage)

Un 2^{ème} vœu pour la même formation par voie d'apprentissage

La double formulation de vœux vous assure :

- **la gratuité des frais** pour votre 2^{ème} vœu car vous vous êtes acquitté(e) des frais de sélection pour votre 1^{er} vœu en formation initiale.
- **une entrée en formation initiale même sans conclusion de contrat avec un employeur** sous réserve d'être reçu(e) sur la liste des candidats admis à suivre la formation (CF. Règlement de sélection)³.

Si un employeur vous propose un contrat d'apprentissage, nous vous remercions de retourner au Service Sélections par mail (selection@irts-fc.fr) le certificat de travail et l'attestation de prise en charge ci-joints.

¹ Épreuve d'admission unique pour une double inscription (formation initiale et apprentissage) à une même formation.

² Si vous vous êtes acquitté(e) des frais de sélection pour votre 1^{er} vœu en formation initiale, les frais de sélection pour votre inscription pour la même formation par voie d'apprentissage sont gratuits.

Par contre, **si vous vous inscrivez à une formation par voie d'apprentissage uniquement, vous devrez vous acquitté(e) des frais de sélection demandés.**

³ Si vous vous inscrivez à une formation par voie d'apprentissage uniquement, votre entrée en formation ne sera effective qu'à la signature d'un contrat d'apprentissage et sous réserve d'obtenir une note d'admission supérieure ou égale à 10/20.

**Venez découvrir l'IRTS de Franche-Comté lors de notre Journée Portes Ouvertes le 30 janvier 2021
et/ou participer à nos réunions d'information collective
et/ou nous retrouver sur les forums d'information SUP INFO !
(Consultez notre site internet www.irts-fc.fr, onglet « Se préparer » pour plus d'informations)**

Pour les candidats salariés dont le financement est pris en charge par l'employeur :

CERTIFICAT DE TRAVAIL

Je soussigné M.agissant en qualité d'employeur

Établissement Gestionnaire :

Adresse :

Téléphone et fax :

E-Mail :

Lieu de travail : (si différent de la structure employeur)

Nom et adresse.....

.....

Nom du Responsable :

Téléphone et fax :

E-Mail :

Certifie employer M.

Dates (précises) du au

à temps complet ou partiel en qualité de :

.....

- en CDD
- en CDI
- en Contrat de Professionnalisation
- en Contrat d'Avenir
- en Contrat d'Apprentissage
- autre type de contrat (préciser lequel :

Date et Signature

Cachet de l'Établissement

Pour les candidats salariés dont le financement est pris en charge par l'employeur :

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

Je soussigné M. agissant en qualité d'employeur
certifie que le coût pédagogique de la formation de **M**
sera pris en charge par :

<input type="checkbox"/> ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR	<input type="checkbox"/> AUTRE ORGANISME FINANCEUR	<input type="checkbox"/> AUTRE
Nom de l'Établissement : Adresse :	Nom de l'organisme : Adresse :	Préciser quel autre type de financement :

Date et Signature

Cachet de l'Établissement



UN CFA POUR VOUS ACCOMPAGNER

Le **CFA Sanitaire et Social BFC** est le partenaire de l'IRTS pour former des travailleurs sociaux en apprentissage.

En apprentissage vous :

- Obtenez une formation qualifiante
- Êtes salarié et rémunéré
- Intégrez une équipe de professionnels
- Etes accompagnés par un maître-d' apprentissage

Formation Infra BAC : Accompagnant Educatif et Social

Formations Niveau BAC : Moniteur Educateur – Technicien d'Intervention Sociale et Familiale

Formations Supérieures (gradées Licence et +): Conseiller en Economie Sociale Familiale – CAFERUIS

Assistant de Service Social – Educateur de Jeunes Enfants – Educateur Spécialisé – Educateur Technique Spécialisé –

Inscription et sélection directement auprès de l'institut de formation

Inscription et sélection via PARCOURSUP

Devenir Apprenti ? Pourquoi pas ?

De 18 à 30 ans (sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés)

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet:

cfa-sanitaire-social-bfc.org

VOS CONTACTS

Isabelle PITOISET
Directrice

Chargée de Mission
Bourgogne
06.47.56.78.02

Chargée de Mission
Franche-Comté
07.87.18.36.44

contact@cfasanitaireetsocial.fr



CFA Sanitaire et Social Bourgogne Franche-Comté